

PROPRETÉ

## DÉTRITUS ALIMENTAIRES EN APPOINT VOLONTAIRE

D'ici à cet été, tous les Pantinois auront accès, à proximité d'une borne pour y déposer leurs déchets alimentaires. Une première étape d'un processus qui transformera ces détritus

Publié le 02 avril 2025

© Amélie Laurin

Elles ont poussé un peu partout à Pantin depuis le début de l'année dernière. Elles ? Ce sont les 75 bornes de récupération de déchets alimentaires, désormais accessibles dans les quartiers du Petit-Pantin, de l'Église et Mairie-Hoche. Dans quelques jours, elles feront leur apparition aux Quatre-Chemins où 25 d'entre elles sont sur le point d'être installées.



Retrouvez tous les articles du dossier « Propreté : l'affaire de tous », réalisé par Catherine Portaluppi, Frédéric Fuzier, Guillaume Gesret et Guillaume Théchi :

- ▶ Dans Canal n°335 (avril 2025)
- ▶ Dans la rubrique "Aller plus loin"

Cet été, le quartier des Courtillières accueillera à son tour les siennes pour arriver à un total de 120 bornes dans toute la ville, soit une pour 500 habitants. Tout le monde pourra ainsi y déposer ses épluchures, restes de repas et autres sachets de thé à moins de cinq minutes à pied de son domicile.



En 2024, le tri des déchets alimentaires a permis d'en collecter, à Pantin, 81 tonnes. Un chiffre amené à augmenter fortement cette année puisque tous les quartiers seront dotés de bornes. © Amélie Laurin

<https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/detritus-alimentaires-en-apport-volontaire-11160>

## UNE BORNE À PROXIMITÉ

À l'origine, la loi AGEC (Anti-gaspillage pour une économie circulaire), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024, impose aux collectivités ayant la compétence de la collecte de mettre à disposition de leurs habitants au moins un moyen de trier à la source les déchets alimentaires. Chaque commune d'Est Ensemble a ainsi eu le choix entre une collecte en porte-à-porte et un système d'apport volontaire, via l'installation, sur l'espace public, de bornes de récupération.

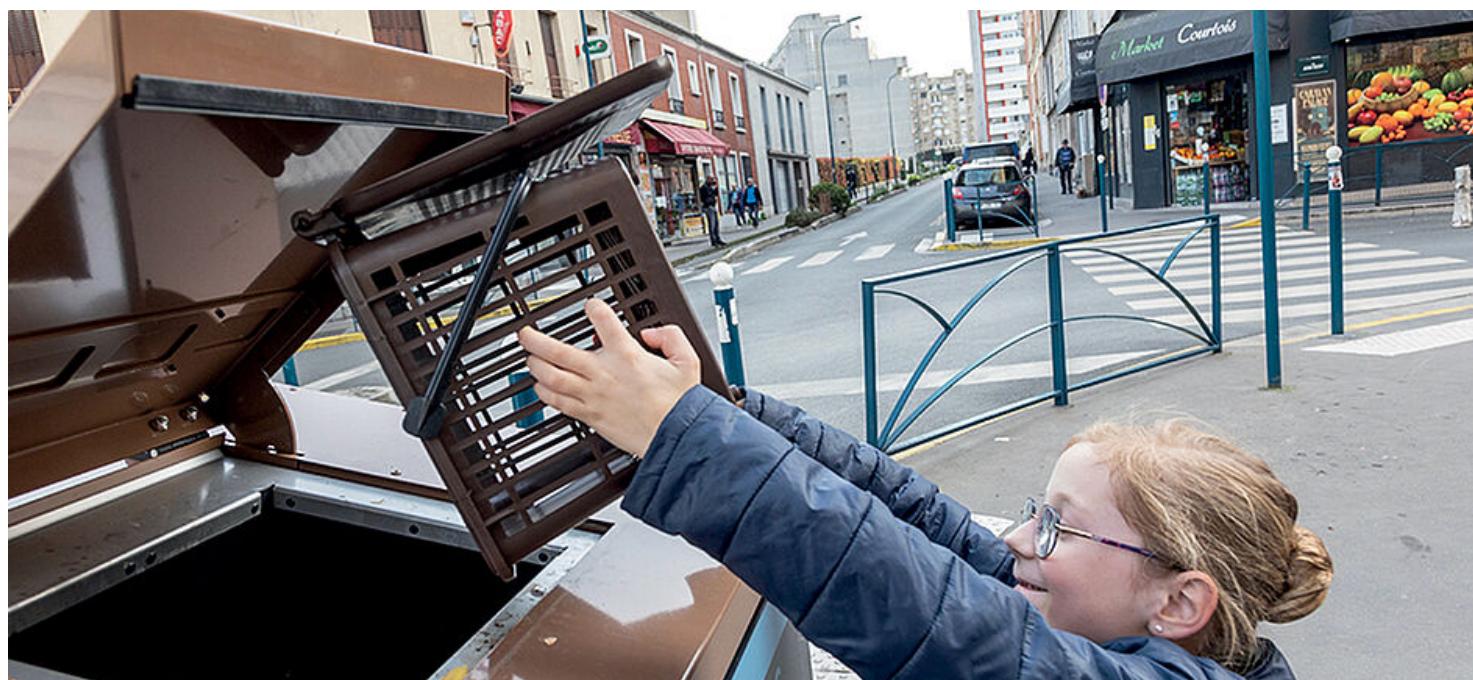
Montreuil, Les Lilas, Bagnolet et Pantin ont opté pour cette dernière solution. « *Il aurait été trop contraignant d'avoir une quatrième poubelle à gérer, en plus de celles des ordures ménagères, des emballages recyclables et du verre, notamment pour les habitations collectives dont les locaux poubelles sont souvent très exigus*, justifie Catherine Kettler, directrice de la Gestion de proximité de la ville. *Nous avons donc travaillé en concertation avec Est Ensemble à l'implantation des bornes, en proposant les emplacements les plus pertinents pour les Pantinois, mais aussi pour les camions de ramassage.* »

Chaque nouvelle installation est accompagnée par une campagne d'information et de sensibilisation orchestrée par Est Ensemble. « *Nous intervenons directement à domicile, essentiellement dans les zones pavillonnaires, ou en allant à la rencontre des habitants sur les marchés, à la sortie des stations de métro et des écoles ou dans les maisons de quartier. Ce sera prochainement le cas aux Quatre-Chemins* », précise Yoann Pachot, responsable des projets stratégiques au sein de l'établissement public territorial.

Tous les riverains concernés recevront de la sorte un bio-seau contenant des sacs biodégradables destinés aux déchets alimentaires. « *Les sacs classiques pour les ordures ménagères ne sont pas acceptés en bornes* », rappelle Yoann Pachot.

## TOUT ROULE POUR LE BIOGAZ !

Bien trier ses déchets alimentaires? Un enjeu crucial, comme il l'explique: « *Au lieu d'être incinérés avec les ordures ménagères, une opération coûteuse et polluante, ils sont recyclés dans une usine de méthanisation qui les transforme en gaz naturel, lequel alimentera les systèmes de chauffage et d'eau chaude ou servira de carburant pour les bus. En plus de diminuer la part des ordures non valorisables, cela permet de réduire l'utilisation de gaz fossiles.* »





Sabrina Budon

Et comme rien ne se perd dans la méthanisation, le résidu sec de ce processus se transforme en un fertilisant pour les cultures. D'après l'Ademe (Agence de la transition écologique), 15 000 tonnes de déchets alimentaires récoltés par an permettraient de chauffer 500 maisons ou d'alimenter en carburant 60 bus urbains. Si tout le monde s'y met, le biogaz devrait représenter, en 2030, 10 % de la consommation énergétique en France.



## Comment bien utiliser les bornes ? Suivez le guide !

### 1. N'oubliez pas votre bio-seau

- ▶ Si vous ne l'avez pas reçu, il est encore possible d'aller récupérer votre bio-seau auprès du département Patrimoine bâti et Cadre de vie de la ville (3e étage du centre administratif, 84-88, avenue du Général-Leclerc). À l'intérieur de ce panier réutilisable, vous trouverez deux rouleaux de sacs biodégradables spécialement conçus pour recevoir les déchets alimentaires.
- ▶ Attention ! Ces derniers ne seront pas recyclés s'ils sont dans un sac classique.
- ▶ Pour récupérer un bio-seau : 01 49 15 41 77 ou 01 49 45 40 39

### 2. Trier sans bio-seau, c'est possible

- ▶ Le bio-seau est un contenant spécialement conçu pour recevoir les sacs biodégradables et les apporter facilement aux bornes. Cependant, l'essentiel est d'utiliser un contenant biodégradable, quel qu'il soit.
- ▶ Ces derniers sont proposés à la vente dans certains commerces, mais vous pouvez aussi réemployer les sacs à disposition dans les rayons fruits et légumes des supermarchés ou même opter pour ceux en papier kraft.

### 3. Quels déchets sont concernés ?

- ▶ Déposez dans votre bio-seau ou votre sac biodégradable, vos déchets de préparation des repas (épluchures, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œufs...), vos restes alimentaires (viande, os de poulet, arêtes de poisson...), vos produits périmés sans emballage, mais aussi vos sachets de thé et votre marc de café, avec ou sans le filtre.
- ▶ Attention ! Les produits d'hygiène, la vaisselle jetable, même compostable, les cendres et dosettes à café en aluminium ne peuvent pas être jetés dans les bornes.

### 4. Rendez-vous à la borne !

▶ Les bornes de récupération des déchets alimentaires sont accessibles  
<https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/détritus-alimentaires-en-apport-volontaire-11160>

24 heures sur 24, à moins de 5 minutes à pied de chez vous. Il suffit d'y déposer son sac biodégradable et le tour est joué !

**CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.